

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Livret de formation et diaporama  
Échanges de pratiques et études de cas  
Films et vidéos : biologie et comportement des nuisibles, matériel,...  
Photothèque

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un bilan écrit et oral des stagiaires sera réalisé en fin de formation.

Les capacités acquises par chaque stagiaire seront évaluées lors des échanges avec le formateur grâce à des études de cas.

Une attestation de suivi de formation est remise en double exemplaires à chaque participant. Celle-ci leur permettra d'effectuer la demande de Certibiocide via le site Internet « SIMMBAD »

## DUREE DE LA FORMATION

Primo-accédant = 21h de formation

Passerelle = 7h de formation

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

168€ par jour de formation

## FINANCEMENT

Prise en charge selon votre situation

## CONTACT

BUREAU ACCUEIL ORIENTATION  
03.29.79.64.81



SATISFACTION : -% en 2021



RÉUSSITE : -% en 2021



Technopôle Philippe de Vilmorin  
CS 40249  
55006 BAR-LE-DUC



CFPPA Meuse



cfppa.bar-le-duc@educagri.fr



CERTIFICAT INDIVIDUEL  
PROFESSIONNEL  
PRODUITS BIOCIDES

VERSION 01 11 2022





### PUBLIC CONCERNE

Prestataires de service et distributeurs

### MÉTIERS PRÉPARÉS

Professionnels amenés à utiliser, vendre ou acheter certains types de produits biocides destinés aux professionnels.

### PRÉREQUIS

Sans prérequis = primo-accédant

Avec certiphyto = passerelle

### OBJECTIF

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits biocides destinés exclusivement aux professionnels et appartenant aux types de produits 8, 14, 15, 18, 23 et ceux définis I de l'article 13 de la loi du 16 Juillet 2013, ses connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et techniques alternatives à l'utilisation des produits.

### CONTENU FORMATION PRIMO-ACCÉDANT

Module 1 : 3h30 - Réglementation

Module 2 : 5h00 - Prévention des risques pour la santé

Module 3 : 5h00 - Prévention des risques pour l'environnement

Module 4 : 7h00 - Techniques alternatives

Module 5 : 0h30 - Autoévaluation



### INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui vous enverra la fiche d'inscription  
Plusieurs sessions par an.

### CONTENU FORMATION PASSERELLE

Module 1 : 1h30 - Réglementation

Module 2 : 1h30 - Sécurité et mise en œuvre des rodenticides

Module 3 : 1h30 - Sécurité et mise en œuvre d'insecticides

Module 4 : 1h30 - Sécurité et mise en œuvre des désinfectants

Module 5 : 0h30 - Gestion des déchets

Module 6 : 0h30 - Auto-évaluation



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*